

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU 1ER JUILLET 2015**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité**

### **La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité en visite à Madagascar**

(Antananarivo, MADAGASCAR) Aujourd'hui, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (DECT) commence une visite à Madagascar. Cette visite a pour objectifs principaux de recueillir des informations en vue de la mise à jour du projet de rapport de la mission d'évaluation conduite conjointement par la DECT et L'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF) en octobre 2008 pour évaluer le dispositif de lutte contre le terrorisme mis en place par Madagascar pour répondre à ses obligations internationales en vertu des résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005) du Conseil de sécurité et de faire adopter le rapport par le Comité. Ce projet de rapport avait été mis en suspens suite à la crise politique en 2009. Adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et donc contraignante pour tous les États membres, la résolution 1373 (2001) traite des menaces à la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme international, alors que la résolution 1624 (2005) appelle les États à renforcer le dialogue et à prendre toutes les mesures nécessaires concernant la lutte contre l'extrémisme violent.

La mission officielle au Madagascar, qui mettra l'accent sur l'importance d'une approche globale de la lutte contre le terrorisme en conformité avec les principes de la primauté du droit, y compris les droits de l'homme, comme demandé par le Conseil de sécurité, sera réalisée en concertation avec le gouvernement malgache. Sera également évoquée la question des combattants terroristes étrangers, objet de la résolution 2178 de 2014 du Conseil de sécurité.

M. Jean-Paul Laborde, Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif de la DECT, sera accompagné d'experts antiterroristes de la Direction exécutive, ainsi que des représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation maritime internationale (OMI), et l'Organisation internationale de la police criminelle (INTERPOL). Il rencontrera à cette occasion le Premier Ministre et des membres du gouvernement malgache.

---

Pour d'avantage d'informations, veuillez contacter Mattias Sundholm de la DECT, au courriel [sundholm@un.org](mailto:sundholm@un.org).